



www.restosducoeur.org

Les Restos en chiffres...

Au cours de la dernière campagne 2006-2007

81,7 millions de repas distribués	1 900 centres et antennes
700 000 personnes accueillies	240 Restos et Points Bébés du Coeur
23 300 bébés de moins de 12 mois aidés	8 750 personnes logées
51 000 bénévoles	175 jardins et ateliers d'insertion
	480 000 donateurs

LE 3 DECEMBRE, LES RESTOS OUVRENT LEUR 23^e CAMPAGNE

Cette année, les Restos ont servi **81,7 millions de repas** à plus de 700 000 personnes. Ces chiffres, malheureusement encore une fois en augmentation, inquiètent vivement les 51 000 bénévoles car, au-delà de l'aide alimentaire, **la priorité de l'association est de pouvoir sortir durablement ces personnes de la pauvreté.**

Même si les dons ne cessent de progresser, bon nombre de politiques locales et nationales n'ont pas été à la hauteur de la situation, et **les changements de cap**

viennent encore parfois rompre les dispositifs précédemment mis en place.

Ainsi, tout en continuant leurs actions, les Restos se battent pour :

- **maintenir l'aide européenne ;**
- **respecter les engagements** d'aide aux sans abris et d'aide au logement pris en janvier dernier ;
- **veiller à protéger les dispositifs d'insertion** professionnelle, outils fondamentaux pour les associations comme les Restos.

Pour une Europe solidaire

Les Restos ont été reçus par la Commission Européenne à deux reprises pour **défendre l'intérêt qu'ils portent au Plan Européen d'Aide aux Démunis (PEAD, initié par Coluche dès 1986)** et son rôle essentiel dans l'approvisionnement des associations humanitaires. Si le budget prévu l'an prochain prend en compte l'élargissement et l'arrivée de deux nouveaux pays bénéficiaires, il faudra très bientôt réviser le PEAD pour tenir compte de la fin des excédents. Les Restos du Coeur restent entièrement mobilisés pour défendre ce **programme sans cesse menacé** et appuient son inscription comme une **priorité de la présidence française de l'Europe** au second semestre 2008.

Un droit au logement pour tous

Début janvier 2007, le Plan d'Aide Renforcé aux personnes Sans Abri (PARSA) proposait de transformer des places d'hébergement d'urgence en places de stabilisation. **Mais pour le moment, les budgets sont insuffisants :** déficit de financement de l'accompagnement social et, au final, peu de nouvelles capacités d'hébergement réellement créées. Les Restos resteront vigilants quant à l'application de ce plan.

Le Droit Au Logement Opposable (DALO) voté quant à lui le 5 mars 2007 est le fruit d'un combat de plusieurs années des Restos et d'un grand nombre d'autres associations, toutes inspirées par le combat de l'Abbé Pierre. **Mais créer une loi n'a pas de sens si elle n'est pas mise en application :** la loi sur le Droit Au Logement Opposable doit elle aussi passer d'un simple nom à une réalité et elle doit s'appliquer à tout le monde.

Les Restos du Coeur restent toujours autant attaché au **respect de la mixité sociale**, pour que des logements sociaux soient construits partout où cela est nécessaire et que **les maires et candidats aux municipales respectent et s'engagent à respecter la loi SRU.**

Contrats aidés : défendre le droit au retour à l'emploi

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion des Restos accueillent chaque année **1 200 personnes** en réinsertion. Généralement employées et accompagnées en **contrats aidés** (contrats d'insertion financés en majorité par l'Etat), ces personnes sont encadrées quotidiennement par une équipe de professionnels et de bénévoles durant plusieurs mois.

Ces contrats aidés sont **d'excellents outils de réinsertion dont l'efficacité a largement fait ses preuves.** C'est une des raisons pour laquelle l'association participera activement au futur **« Grenelle de l'insertion »** pour défendre le droit au retour à l'emploi pour tous, l'accompagnement social et professionnel et la continuité des dispositifs de soutien aux associations.

En attendant les résultats du Grenelle de l'insertion, **les Restos demandent instamment au Gouvernement de revenir sur la mesure de réduction du nombre de contrats aidés** décidée cet été par le ministre des Finances, afin de ne pas rompre les processus d'insertion en cours.

Contact Presse : Tél : 01 53 32 23 40 - Fax : 01 53 32 23 15 - communication@restosducoeur.org - www.restosducoeur.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Coeur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.